

CONSEIL D'ECOLE

PROCES VERBAL

Réunion du vendredi 4 novembre 2009

1. Personnes présentes

Les enseignants :

M. BRETONNET : directeur de l'école

Mme VIGLIANO

Mme CRANSAC

Mme METAYER

Mlle FABRE

Mme CHEVALIER

M. FAUCHEY

Le Délégué Départemental de l'Education Nationale : Monsieur BORNET

Les représentants de la municipalité :

Mme RATELET adjointe Chargée des Générations

Les représentants des parents d'élèves :

M. AUGER

Mme HOAREAU

Mme PEREIRA

Mme MADELMONT

Mme ARVAULT

Mme TEINTURIER

Mme CUISSOT

2. Présentation du personnel, des effectifs de l'école et de la répartition dans les classes

Effectifs et répartition

150 enfants inscrits répartis en 7 classes comme suit :

CP 1 : Mme VIGLIANO (remplace Mme Bonneau en congé maternité) 18 élèves

CP 2 : M. BRETONNET et M. DANIEL (décharge de direction) 17 élèves

CE1 : Mme Cransac 22 élèves

CE2 : Mme Métayer : 24 élèves

CE2 / CM1 : Mlle Fabre 23 élèves, 7 CE2 et 16 CM1

CM1 / CM2 : Mme Chevalier 23 élèves, 17 CM1 et 6 CM2

CM2 : M. Fauchey 23 élèves

La baisse des effectifs, envisagée pour l'année prochaine, pourrait avoir pour conséquence la remise en cause du maintien de la 7^{ème} classe.

AVS et EVS

Il y a dans l'école 3 employées vie scolaire:

- Une EVS (emploi vie scolaire) : Mme Dubois, dont l'emploi du temps est réparti, comme l'an passé, à l'aide aux tâches administratives, à la gestion de la BCD et à des aides ponctuelles dans les classes et pendant les sorties scolaires.
- Depuis cette année, un enfant de l'école bénéficie de l'accompagnement d'une AVS (Aide Vie Scolaire), Madame Bailly à mi-temps.
- Depuis le 4 novembre 2009, Mme Ouali, EVSH (emploi vie scolaire handicap), a intégré notre école.

Situation du RASED

RASED : Réseau d'Aide et de Suivi des Elèves en Difficulté.

Chaque école est regroupée dans un RASED spécifique. Notre école dépend du réseau de Plaimpied. En principe, un réseau est composé de 3 postes différents : un psychologue scolaire et un ou deux enseignants spécialisés qui peuvent intervenir ponctuellement, ou de façon plus régulière, dans une classe, ou avec un groupe d'élèves en difficulté. Depuis l'année dernière, notre réseau ne dispose plus que d'un psychologue scolaire. Nous attendons la nomination d'une personne sur le poste d'enseignant spécialisé.

Soutien

Des heures de soutien (2h) sont mises en place hors temps scolaire pour les enfants en difficulté. Le soutien a lieu les mardis et jeudis (exception faite pour le CP de M. Bretonnet ; une partie des heures de soutien étant faite par sa décharge de direction, le vendredi). Le nombre d'heures étant annualisé (48h), nous avons établi un calendrier interne. Donc, certaines semaines (retour de vacances, dernière semaine avant les vacances, semaines avec jours fériés..) n'auront pas de soutien. Pour chaque période de soutien, les enseignants remettent aux enfants concernés une demande d'autorisation à remplir (les parents devant donner leur accord, cette activité ayant lieu hors temps scolaire). Les groupes peuvent changer d'une période à l'autre, voire être modifiés en cours de période, en fonction des besoins des enfants. Pour la 1^{ère} période les groupes variaient de 3 à 6 enfants.

3. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves du vendredi 16 octobre 2008

Nombre d'électeurs inscrits sur la liste électorale : 241

Nombre de votants : 82

Nombre de votes blancs ou nus : 8

Taux de participation : 34 %

Sièges à pourvoir : 7

Ont été élus :

Liste	Titulaires	Suppléants
GPE	M. AUGER Patrick Mme HOAREAU Maryline Mme PEREIRA Sylvie Mme MADELMONT Nadège Mme ARVAULT Amélie Mme CUISSOT Anne Mme TEINTURIER Dominique	Mme HERNANDEZ Nathalie Mme AMOROSO Sylvie Mme ROTH Frédérique Mme CHENAL Dorothee Mme CHOCHOY Arnaud M. TALLON Laurent Mme BRIMBAULT Paula

4. Travaux

L'équipe pédagogique tient à remercier la municipalité pour l'aménagement de la BCD en une 7^{ème} classe, pour l'agrandissement de la salle des maîtres et pour tous les travaux réalisés pendant les vacances scolaires d'été jusqu'aux vacances de Toussaint.

Madame Rateiet a présenté les travaux prévus pour l'année 2010 - 2011. Un permis de construire a été déposé pour la construction d'une nouvelle classe, d'un préau et de nouveaux sanitaires. Il a été évoqué la transformation d'une classe en salle de restauration.

5. Le règlement intérieur.

Quelques modifications ont été apportées à notre règlement intérieur, notamment en ce qui concerne la non distribution des médicaments par les enseignants.

Le règlement intérieur a été validé à l'unanimité après lecture et vote des membres du conseil d'école.

6. Bilan financier de la coopérative

Le bilan financier a été présenté par Mlle Fabre, mandataire de la coopérative.

7. Les projets pédagogiques (réalisés ou à venir)

- Opération nationale « Nettoçons la nature ». Quatre classes ont pu participer à cette action fin septembre et début octobre.
- Les élèves des classes de CE2 et de CE2-CM1 iront voir un spectacle basé sur les arts du cirque intitulé Klinke le jeudi 19 novembre 2009.
- Spectacles FOL : la convention entre la municipalité et la Fédération des Œuvres Laïques permet à chaque enfant de se rendre à un spectacle dans l'année. Pour l'année 2009-2010, le spectacle intitulé « Dans la forêt des contes » présenté par Philippe Campiche aura lieu le 1^{er} et le 3 décembre 2009 à la maison du temps libre de Trouy.
- Spectacle la soupe aux cailloux : il concernera les CP et la maternelle et aura lieu le 7 décembre à la maison du temps libre de Trouy.
- Activités sportives :
Projet basket : comme les années précédentes, nous sollicitons la municipalité pour nous octroyer un crédit pour faire appel à un animateur de club de Basket de Bourges
Projet handball : un intervenant du club de Hand de Bourges est intervenu sur les 4 classes de cycle 3, pendant 5 séances, durant la 1^{ère} période.
- Projet musique : Comme les années précédentes, nous sollicitons la municipalité pour rémunérer notre intervenante musique, Sylvie Desconfin, qui débutera ses cours au début du mois de mars 2010. Cette année, le thème retenu est celui de « l'Europe ».

8. Questions diverses

- Le goûter de Noël organisé par le Groupement des Parents d'Elèves aura lieu le jeudi 17 décembre.
- Fête de l'école : La fête de l'école sera commune avec l'école maternelle. Elle aura lieu le samedi 26 juin 2010 et, à cette occasion, un cadeau sera distribué par le Groupement de Parents d'Elèves aux élèves de CM2 pour leur passage en 5^{ème}.
Nous réfléchissons à l'organisation de la fête, afin d'éviter les désagréments de l'an passé (sonorisation, lieu, ouverture des stands, aide des parents...)

Le directeur de l'école,
M. Bretonnet.

